ETUDIANTS ETRANGERS: RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE DES TITRES DE SEJOUR!

Pour les étudiants étrangers, chaque rentrée est synonyme de difficultés pour renouveler les titres de séjour (démarches longues, files d'attente de plusieurs heures devant les préfectures, stress etc). La préfecture impose aux étudiants étrangers de réunir la double condition de progression pédagogique et d'assiduité pour renouveler le titre de séjour et elle n'hésite pas à rendre sans papiers un étudiant en cas d'échecs ou de changement de filière.

Cette rentrée particulièrement peut poser de nombreux problèmes. La préfecture risque de se servir du prétexte de la grève de l'an dernier pour refuser le renouvellement des titres de séjours au motif d'une absence d'assiduité ou de non progression dans les études. En effet les rythmes de la communauté universitaire ont été largement perturbés par la grande mobilisation du semestre dernier et les conséquences de cette mobilisation sur les conditions d'études des étudiants étrangers pourraient avoir un impact sur leurs possibilités de renouvellement.

Face cette situation. nous devons porter le même mot d'ordre que pendant la grève : pas de pénalisation des étudiants en raison de la grève, ce qui signifie en cette rentrée pas de pénalisation des étudiants étran-

La seule réponse possible est le renouvellement automatique des titres de séjour de tous les étudiants étrangers. De plus, il est temps de mettre fin à la dramatique situation des étudiants sans papiers en se battant pour qu'une carte d'étudiant donne droit à un titre de séjour.

C'est pour cela que le Réseau Université Sans Frontières de Paris 8 appelle à se mobiliser lors des échéances suivantes :

REUNION PUBLIQUE MERCREDI 25/11, 14H-AMPHI X

MANIFESTATION JEUDI 26/11, 14H30 - RDV ENTREE DE LA FAC



Contact : rusf_paris8@yahoo.fr Permanence le lundi de 14h à 16h, bureau de la vie étudiante, bâtiment A.